

41ème SESSION de l’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL (EPU)

 Genève, 8 novembre 2022

Déclaration du Bénin

EPU TUNISIE

**Monsieur le Président,**

La délégation du Bénin félicite la Tunisie pour la présentation de son rapport national ainsi que pour les progrès enregistrés dans le domaine des droits humains depuis son précédent passage en examen.

Le Bénin salue notamment la ratification par la Tunisie de plusieurs instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme [*dont le Protocole à la Charte africaine des droits de l’homme et des peuples relatif au droit des femmes en Afrique*] et la soumission par le pays de ses rapports au titre de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes et de la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

En guise de recommandations, la délégation du Bénin invite les autorités tunisiennes à :

1. ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille ;
2. ratifier le deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à abolir la peine de mort.

La délégation du Bénin souhaite enfin à la Tunisie un examen couronné de succès.

Je vous remercie.